

ADOLESCENT, PÈRE RÉEL ET PSYCHANALYSE ¹

Thierry Lebrun

(31) Il faut partir de ce fait tout simple qu'un adolescent qui consulte un psychanalyste qui travaille en centre de santé mentale, y arrive la plupart du temps accompagné. Qui plus est, classiquement par la mère. Et qu'à la porte, au bord du cabinet, il y a une hésitation, un flottement. Qui va entrer, qui va parler, qui est désirant, comme on dit ?

Mettons que par principe, par habitude, par idéologie ou parce que, l'analyste lance à la cantonade : « Puisque vous vous êtes déplacés jusqu'ici, entrez donc », et qu'ils obtempèrent... La question va alors se poser, dans cette première rencontre, de qui veut quoi, et c'est là que ça se corse.

S'agit-il à ce moment d'effectuer une simple « analyse de la demande », c'est-à-dire d'évaluer, au cours de quelques entretiens préliminaires, qui est porteur d'une demande d'analyse et qui ne l'est pas, qui est en souffrance et qui ne l'est pas - ce n'est pas encore la même chose - et d'aider les personnes présentes à repérer les détours de cette demande ? Après quoi d'entériner ce repérage en conviant l'un ou l'autre à entamer un travail individuel, ou encore proposer de « vrais » entretiens préliminaires, ou même congédier tout le monde à charge pour chacun de mûrir sa demande et de reprendre contact s'il échet.

(32) Souvent d'ailleurs, l'adulte accompagnant attend ce moment, en appelle à une décision de l'analyste : dites-nous ce qu'il faut faire, dites-nous qui demande vraiment, dites-moi que c'est lui ou elle... Au bord de la pièce, l'adulte va dire à son enfant : « Tu veux que je te laisse seul ? ».

Après quelques minutes d'entretien, il va faire mine de se lever, au premier prétexte venu, silence prolongé, mutisme ou signe d'énervement de l'adolescent : « Il vaut peut-être mieux

¹ Mars 1992.

que je vous laisse seul avec lui », je suis de trop, ma présence l'empêche de se dire désirant, n'allez surtout pas croire que je veuille tout savoir, je ne veux pas m'immiscer dans la thérapie naissante - d'ailleurs, j'ai déjà eu tellement de mal de le convaincre de venir...

Ce à quoi généralement l'adolescent incité à réagir aura le plus grand mal à répondre ; le plus souvent, il va laisser l'analyste dans l'embarras par des réflexions du genre : « Non, non tu peux rester », souvent ponctuées d'un « ça m'est égal » qui ne fera qu'ajouter à la confusion générale. Interrogé sur sa position quant à la consultation, il répond qu'il n'est pas à l'initiative de celle-ci, qu'il n'avait pas trop envie de venir, mais que, comme sa mère insistait, il a finalement accepté, pour faire plaisir, pour voir.

Il fait donc percevoir, dans la même phrase, à la fois qu'il n'est pas maître de sa demande, qu'il est pris là dans un lien avec l'adulte² - ce n'est pas moi qui décide, qui prend l'initiative - que ce lien est affectif, et d'emblée pris dans une culpabilité qui a quelque rapport à la relation incestueuse et à la jouissance qui en découle - prendre plaisir, faire plaisir, par rapport à des symptômes dont je souffre, qui te font souffrir - et qu'il entrevoit pourtant la possibilité que quelque chose de sa singularité pourrait néanmoins trouver là quelque espace pour s'énoncer, à la condition que l'Autre parent lui prête mot ; ce « pour voir » en effet reste lui aussi au bord de l'énonciation, dans l'équivoque : est-ce « voir » ce que tu vas dire de moi. Est-ce « voir » si je peux y trouver ma place, mon espace de paroles. Est-ce que ce serait à la condition que tu me dises, qu'alors je pourrais me reconnaître dans ce que je suis et je ne suis pas, est-ce à l'assomption de ta parole que je pourrais authentifier ma reconnaissance ?

Toutes formulations qui renvoient à la problématique de l'identification, nommément au stade du miroir, dont on peut postuler que la question soit réactivée à l'adolescence, ne fut-ce que par le biais des transformations psychophysiologiques(33) du corps, attestées non seulement par le miroir mais par le regard de l'Autre-parent sur ces transformations qu'on ne peut pas ne pas voir³.

Dans cette valse-hésitation, cette danse préliminaire se trouvent donc contenues toutes les impasses du désir, mais aussi son caractère foncièrement métonymique, désir, désir de l'Autre, désir du désir de l'Autre ; à tel point que dans cette partie à trois, on peut parfois le percevoir courir entre les participants de la scène. On conçoit aisément que l'analyste se sente mis là, interpellé à une place autre, qui n'est point la sienne, et qu'il ressente la nécessité à cette circulation de mettre un point d'arrêt.

On peut même ajouter qu'il peut se prévaloir de son désir d'analyste pour soutenir le choix d'un cadre de travail. Ceci de plusieurs manières.

-Il peut s'appuyer sur le porteur de la demande explicite, le parent, et lui proposer de reprendre individuellement les tenants et les aboutissants de cette demande. Ce ne serait pas incohérent, en ce sens que dans l'insistance et les efforts déployés le plus souvent à « organiser » la mise en place d'une consultation - comme c'est fort souvent le cas - le parent rend compte à quel point les symptômes ou difficultés de son enfant le renvoient à

²Ceci étant corroboré par le paiement de la séance.

³Qu'on puisse ne pas voir, et plus précisément que ce soit bien de l'Autre que dépende toute identification, toute possibilité de s'identifier à l'image qu'un parlêtre a de soi, en témoigne toute la problématique de l'anorexie.

ses propres signifiants; il pourrait donc trouver là une possibilité de repérer cette prise dans le signifiant, et autoriser de ce fait l'adolescent à se dégager un peu du saisissement que lui provoque le renvoi par l'Autre des effets de ses symptômes. En termes abrupts, il s'agirait de rompre le cercle vicieux de l'anxiété et ses effets imaginaires.

-Mais cela soulève également plusieurs objections : la première est que la personne ne se sente pas concernée, puisque la souffrance qu'elle porte, elle l'attribue justement au symptôme de l'autre, et qu'il est à craindre qu'une telle proposition ne vienne à anticiper un questionnement, et secondairement à empêcher, par réaction, toute ouverture ultérieure. La seconde est que le jeune et ses symptômes, objet explicite de la consultation, marque, dans l'ambivalence de sa demande, qu'il ne se sent ni tout à fait inclus, ni tout à fait exclu de ce qui se déroule dans la consultation ; il y aurait donc risque de méconnaître sa possibilité de prendre place comme sujet dans son histoire et les méandres de son désir.

-(34)Le psychanalyste peut aussi, s'appuyant sur son désir d'analyste et se repérant dans une pratique avec les adolescents, proposer à l'adolescent un travail individuel, ou à tout le moins lui ouvrir cette possibilité, pariant en quelque sorte sur sa capacité à se soutenir dans sa parole propre. Il peut alors envisager avec lui et ses parents, différentes modalités qui dégagent les parents d'un contrôle trop important de l'analyse, comme exiger que le jeune travaille pour payer ses séances (à condition qu'il ait 16 ans... âge légal minimum pour prester une activité rémunérée), ou lui demander de payer seulement après la majorité (au moins l'analyste ne sera-t-il pas soupçonné de pensées mercantiles...), voire, à l'instar de **Françoise Dolto**⁴, de conclure avec les parents et le jeune une avance sur héritage (installant d'emblée la double perspective de la mort réelle et symbolique de l'analyste et des parents comme occurrence de la cure).

On pressent néanmoins, à l'énumération des conditions, à quel point vouloir soutenir un travail d'analyse stricto sensu et d'emblée avec un adolescent, peut prendre un aspect de forçage si l'on veut s'en tenir à ce qui sert traditionnellement de repérage dans une cure d'adulte. S'inspirant de la psychanalyse d'enfant, on peut également demander une participation symbolique - mais ce serait faire fi de la difficulté propre à l'adolescence sur cette question du symbolique : là où ce qui se questionnera chez l'enfant, c'est pourquoi il doit participer financièrement à ses séances, ce qui va s'interroger chez l'adolescent, c'est la question de la dette qu'il contracte vis-à-vis des parents, en se faisant payer ses séances. Dette d'autant plus difficile à gérer symboliquement qu'elle intervient au moment même où il se confronte à son désir d'être différent, d'avoir des désirs différents de ceux que ses proches désirent pour lui et qu'il met sur le compte de l'incapacité de l'Autre-parent les ratages possibles de cette tentative, l'inéluctable de la castration. Ou encore se déprime sur sa propre incapacité à se soutenir comme sujet au regard de l'Autre.

On se trouve alors face au paradoxe de l'idéal de l'autonomie : pour devenir indépendant, je dois dépendre plus encore, et l'atteste ma dépendance financière. Le risque est alors de transformer le paiement symbolique en paiement imaginaire, avec tous les effets symptomatiques qui peuvent en découler dans le décours de la cure (ratage des séances, sentiment de venir « pour rien », mais aussi parfois vols à la maison, ou échecs répétitifs à l'école par exemple, soulignant l'impossible à « se prendre en mains » pourtant énoncé comme signifiant porteur de la demande de cure).

⁴Citée par Jean-Jacques RASSIAL, *L'Adolescent et le Psychanalyste*, Ed. Rivages, p. 191.

Ce détour par la question du paiement des séances peut paraître aborder la possibilité de la cure d'adolescent d'une manière fort parcellaire, voire périphérique **(35)** par rapport à la question centrale : y-a-t-il des contraintes structurelles à ce temps d'adolescence qui rendraient caduque, ou plutôt qui imposeraient une limite à la finalité de la cure ?

J'aurais néanmoins tendance à la considérer comme une condition nécessaire, mais pas suffisante pour des raisons théoriques expliquées plus loin. Cet excursus a à tout le moins le mérite, au delà de la technicité de la question, de faire saisir dans le vif les difficultés qu'il y aurait à considérer l'adolescent comme un proto adulte, à minimiser le rôle du social dans la (dé)subjectivation et à négliger la place Réelle de la parentalité dans cette passe adolescente⁵. J'essaierai plus loin de soutenir en quoi la notion entre autres de Père Réel peut nous aider à cerner cette question.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de dire que tout travail analytique avec l'adolescent est voué à l'échec ou à la méprise, mais d'essayer d'en cerner les limites, aussi bien en termes de conditions préliminaires, ou co-liminaires à un travail individuel qu'en questionnement quant à une fin de cure.

Dans le premier temps, les questions concerneront la place accordée au travail avec les parents, avant, pendant ou autour d'un travail individuel, l'introduction ou non d'un autre thérapeute, les médiations possibles à une parole qui se supporte difficilement du silence analytique, et les particularités cliniques d'un travail individuel.

Le deuxième temps devrait aborder la question-même de l'adolescence. Qu'est-ce qui en déterminerait non pas la spécificité mais la temporalité propre ? Que pourrait-on attendre d'une cure - ou d'un travail individuel - avec un adolescent qui ne serait pas fermeture, qui ne contribuerait pas opérer un renforcement du refoulement susceptible d'obérer, d'obturer un questionnement à l'âge adulte. A ce sujet j'ai été frappé de constater la difficulté des adolescents à rendre compte d'expériences de cures antérieures - souvent entamées vers 8-11 ans - même quand celles-ci se sont prolongées plusieurs années durant. L'absence de précision, de détails mnésiques de cet événement, l'expression de sentiments globaux, généraux, et souvent vagues - alors même que souvent les parents évoquent ce travail comme déterminant pour l'enfant dans son évolution passée - permettent d'y repérer un « effet d'oubli » plutôt symptomatique.

(36) Certes on peut considérer que l'adolescent puisse être tenté d'oublier justement l'enfant qu'il était, et qu'il ne se sent plus être - ne fût-ce que parce qu'il aurait maintenant à se reconfronter à la question d'une identité sexuée, par le Réel que constitue la maturation physique - et plus particulièrement l'apparition de signes sexuels, si erronément nommés secondaires (pilosité, mue de la voix, seins etc.). Sauf événements dramatiques - décès d'un parent, séparation, maladie - il se souviendra plus volontiers de détails antérieurs à cet âge de la cure, qui correspondent souvent à son « premier oedipe ». Pourtant, on ne peut pas non plus ne pas entendre cette vérité du symptôme qu'il y aurait à « oublier », que ce

⁵On remarquera d'ailleurs qu'il n'est pas sans conséquences dans le fonctionnement social de soutenir un projet d'adultification anticipé : d'un côté on voit naître des initiatives qui vont dans le sens du "droit des jeunes", de l'autre le retour du refoulé qui s'en déduit, fait s'interroger le ministre de la Justice sur la possibilité de réduire l'âge à partir duquel un Juge de la Jeunesse est autorisé à se « désaisir » d'un jeune au profit d'une juridiction adulte, en cas de crime - comme si la gravité d'un fait arguait de l'importance de la responsabilité.

passage n'est pas qu'un repérage physiologique qui aurait quelque conséquence psychique imposant une « correction de trajectoire » à la manière des fusées spatiales.

On doit s'arrêter à ceci qu'il y a quelque chose de « su » dans l'enfance qui ne soutient plus comme savoir à ce moment. Ce qui est à proprement parler une expérience de dépression et d'angoisse : il n'est donc pas étonnant que beaucoup d'analysants adultes souffrent alors d'une réelle amnésie psychique concernant certaines périodes de leur vie d'adolescents, et que ceux qui ont fait une cure à ce moment de leur vie, dans leur toute grande majorité, ne savent RIEN en dire.

Comment enfin et à contrario ne pas tomber dans le piège d'une « thérapie pédagogique » qui se donnerait pour but de remettre-chacun-à-sa-place, pour qu'après le retour du fils ou de la fille prodigue (de ses symptômes) l'ordre et l'harmonie règnent dans le meilleur des mondes familiaux (soi-disant asymptomatiques) ?

Comme le fait remarquer **Jean-Jacques Rassial** ⁶ « ... (l'adolescent) *en est précisément au moment de l'appropriation du symptôme (sexuel)* » et il peut être illusoire, voire dangereux de s'attaquer à lui seul en négligeant les impasses narcissiques sous-jacentes à la production du symptôme.

Repartons des particularités d'un travail avec l'adolescent. J'ai déjà signalé que le premier Réel est celui-là même de la puberté, en ce que les transformations physiques qui y sont associées débordent l'image du corps préalablement conçue. La puberté apparaît comme un accident et une maladie ⁷.

Mais « *le Réel en jeu dans l'adolescence n'est pas seulement celui de la puberté mais aussi ce qui affecte l'incarnation imaginaire de l'Autre que sont les (37)parents, et va en exiger un déplacement* » ⁸. En d'autres mots, là où j'ai à subir ce bouleversement pubertaire, j'ai aussi à déchanter sur la capacité du père, nommément, à se soutenir par lui-même, à être à la hauteur de sa tâche. Sa tâche au regard de quoi sinon qu'à accéder, et faire accéder, à la jouissance sexuelle, promise à l'enfant au terme de son renoncement à la jouissance totale d'avec la mère.

C'est à ce point de déréliction-là qu'on peut saisir en quoi l'adolescent adresse, au-delà du père, à l'adulte qu'il trouve sur son chemin une « requête en suspicion légitime » - et qu'en même temps, il est toujours prêt à se jeter dans les bras d'un maître qui lui promettrait cette jouissance à laquelle son père ne lui permet pas d'accéder. « *Trahison synthomatique du père* », ⁹ selon l'expression de **Jean-Pierre Lebrun** « *impuissance du père d'être à la hauteur de sa tâche, conséquence de son inaptitude à supporter l'universel de ce qui s'avère être une impossibilité* », à savoir le rapport sexuel.

Ceci n'est pas sans conséquences sur le travail avec l'adolescent, comme le repère **Jean-Jacques Rassial** ¹⁰ quand il dit qu'il faudrait peut-être inverser les temps logiques de

⁶J.J. RASSIAL, *L'Adolescent et le Psychanalyste*, Ed. Rivages, p. 167.

⁷Ibidem, p. 199.

⁸Ibidem, p. 199.

⁹J.-P. LEBRUN, *La Trahison du Père*, Bulletin Freudien, n° 18, 1991, p. 87.

¹⁰J.J. RASSIAL, *L'Adolescent et le Psychanalyste*, op. cit., p. 193 et suivantes.

l'analyse. Là où chez l'adulte, la déconstruction des figures imaginaires de l'Autre serait secondaire au repérage du fantasme, « a », et consécutive à ce repérage, pour l'adolescent elle serait nécessaire d'entrée de jeu. L'analyste aurait à interroger d'emblée les « transferts imaginaires » de l'adolescent à son égard, quitte à devoir revenir sur cette question en fin de cure...

Ces « transferts imaginaires », on peut effectivement en dénombrer quelques uns, qui tournent tous autour de cette question du Père Réel : soit que l'analyste y soit repéré comme représentant de ce monde adulte qui défaille, à l'instar du père, dans sa fonction de contribution à la jouissance, soit comme Maître qui viendrait à y faire accéder, renouvelant la promesse initialement non tenue, soit comme un « frère », qui pourrait participer avec compassion, à la dépression née de l'insuffisance du monde - « c'est trop moche ».

Il me semble, cependant que, cette déconstruction, il ne suffit pas seulement d'être conscient de sa priorité pour amener un jeune à entrer dans un processus analytique. J'en veux pour preuve l'insistance avec laquelle tous les thérapeutes d'adolescents font référence à la nécessité d'un « style » propre à chaque analyste, (38) repèrent l'acuité avec laquelle tout adolescent interroge ce qu'il en est du désir de l'analyste, en tant que personne d'abord, en tant qu'analyste ensuite. Ces mêmes thérapeutes avouent toute une mise en jeu, pour eux plus intense, de cette question, à la limite d'un engagement. Ce qui ne fait que confirmer bien sûr ce qui est dit plus haut mais permet aussi de percevoir que la marge est étroite, très étroite, de ce qui pourrait, au travers de la personne de l'analyste, voire de l'Analyse derrière lui, apparaître comme une nouvelle incarnation imaginaire de l'Autre. Il n'est pas dit d'ailleurs que cela ne concerne que l'analyse d'adolescents, si tant est qu'on peut repérer dans chaque cure d'adulte ce que j'appellerais des points d'adolescence. Ce qui nous ramène d'ailleurs à la question du Père Réel.

Reprenons à l'instar de **Jean-Pierre Lebrun**¹¹ les trois temps de l'Oedipe selon **Jacques Lacan** :

-Premier temps : père « *voilé en tant que non apparu mais père existant dans la réalité mondaine, du fait que dans le monde règne la loi du symbole* », ¹² c'est le registre du Père Symbolique.

-Deuxième temps : l'apparition du père comme privateur - de la mère - mais tributaire pour ce faire de la parole de la mère ¹³. C'est la métaphore paternelle, et le registre de la mère symbolique.

-Troisième temps : c'est le père porteur de la loi du signifiant, assurant d'asseoir l'enfant hors de la mère. C'est le père Réel. « *La position juste du père réel ne pourra dès lors être que de situer entre père et homme. Père, d'assumer cette fonction de représentant de la loi du symbolique (c'est pour moi la question même de l'Autorité, ce qui la différencie de la Maîtrise) homme de tenir cette position du lieu de son désir, - ne fut-ce qu'un moment - pour la mère* » ¹⁴.

11 J-P. LEBRUN, *La Trahison du Père*, op. cit., p. 84 et suivantes.

12 J. LACAN, *Le Séminaire, livre V (1957-58), Les Formations de l'inconscient*, inédit ; cité par J-P. Lebrun.

13 J-P. LEBRUN, *La Trahison du Père*, op. cit.

14 Ibidem.

Ce troisième temps de l'Oedipe est bien entendu celui qui se joue pleinement à l'adolescence. Avec cette différence supplémentaire eu égard à l'entrée dans le processus analytique : quelque chose est l'oeuvre du Réel du Père, le plus souvent sur la personne du père de la réalité, dans le moment même de la demande de **(39)**consultation. C'est le sens qu'il faut donner à ce fait que l'adolescent commence à s'appropriier le symptôme sexuel. Il - ou elle, puisqu'il devient à ce moment obligatoire de le différencier - va donc produire un symptôme qui va faire appel à ce Réel du Père. Ce n'est qu'au prix de ce premier temps - qui serait par exemple de permettre au père de la réalité de ne pas réaliser une « *trahison symptomatique* »¹⁵ (qui serait de remettre l'enfant à la mère et/ou, cela revient au même, de dénier avoir désiré, au moins un temps, la mère, et que ce soit de cela que l'enfant soit le fruit) - que le jeune garçon ou la jeune fille vont pouvoir accéder à la castration, et donc se dégager d'une représentation imaginaire de l'Autre. Ce point me paraît important dans la mesure où il suppose un re-dit du père qui serait à même d'épargner à l'adolescent certains refoulements.

Il n'est pas rare que la demande de consultation soit portée par la mère, avec l'accord tacite du jeune, et que la « mise en thérapie » serve plus à perpétuer un fonctionnement où du père, il est fait économie. Le jeune et le thérapeute se retrouvent alors comme délégués par la mère, avec la complicité passive du père, à la résolution de conflit qui sont dits, et ressentis, comme intérieurs - et à juste titre, c'est le Réel du père - dans le même temps qu'ils concernent immédiatement le couple parental dans leur fonction de représentant. On saisit que le paradoxe est omniprésent, qui veut que même si le père réel est le représentant d'un ordre qui le dépasse largement, il est im-médiatement concerné par cet ordre, voulu par la catégorie du Père Réel.

Qu'il s'énonce dans un re-dire, et qu'il soit soutenu en cela, n'a pas du tout la même portée qu'un discours pédagogique sur la paternité.

Souvent d'ailleurs, pour reprendre le cours du premier entretien, la question de saisir ce que pense le père de la démarche a un effet de sidération, voire d'incongruité. Parfois, il y est sourdement opposé - « il ne croit pas à tout cela, vous savez, c'est un homme très rationnel » - parfois farouchement, souvent, c'est aussi le moment où l'on apprend son absence, une séparation récente ou ancienne : « nous nous sommes séparées depuis x années », et dans le même souffle, « il ne s'est jamais beaucoup intéressé à Jérôme » : merveilleuse contraction de la déception de la mère et du fils. Ou encore : « Mon mari a toujours été très sévère au sujet des études. Pour lui c'est Valérie qui est paresseuse, il ne voit pas ce qu'un psy y changerait » - sous-entendu : il ne comprend rien aux femmes, le pauvre !

(40) Il est un fait que c'est quasi-toujours la mère qui répond à cette question, et qui y répond d'une façon suffisamment chargée d'émotions pour pointer les enjeux inconscients des symptômes de leur fils ou fille, ou à tout le moins la scène dans laquelle ces symptômes vont entrer en résonance avec des questions parentales.

Il me paraît important, avant d'envisager un traitement quelconque, de laisser espace à ces questions, pour lever ou à tout le moins soulever l'hypothèque qu'elle fait peser sur une parole d'adolescent. Cela revient pour moi à accepter quelque chose du Réel du Père que

¹⁵Ibidem.

l'adolescent ait eu à entendre les choses qui le concerne, non point pour l'ancrer dans une histoire qu'il n'aurait qu'à répéter ou refuser de répéter - ce qui revient au même - mais pour l'autoriser, d'un dire qui s'énonce, à s'énoncer lui-même. C'est à cela que peuvent contribuer des entretiens avec les parents, avec et sans l'adolescent. Souvent les parents sont amenés alors à repérer, dans leurs « points d'adolescence », voire dans leur histoire d'adolescents là où pointe la question que leur retourne inconsciemment leur fils ou leur fille. Ce questionnement les renvoie eux-mêmes à leur position de fils ou de fille, à leurs parents respectifs à l'aune desquels ils se sont forgés une représentation imaginaire de leur parentalité faite de « jamais ça », de « je veux lui apprendre ce que j'ai appris ». Mais aussi une représentation imaginaire de leur couple, qui bien souvent dictera à leur insu leur choix amoureux et ses méandres futurs.

L'adolescent de son côté, peut être amené à repérer, dans un aller et retour, là où ses difficultés sont prises au filet de la transmission imaginaire des parents, et progressivement à sortir du silence respectueux qu'il s'imposait sur les questions importantes pour lui, fût-ce au prix de symptômes bruyants. Car alors qu'ils peuvent se dire dégoûtés, furieux, révoltés, tristes ou indifférents, on pointe le plus souvent que les motifs réels de leurs états d'âme, les reproches, angoisses ou dépressions relatives à des attentes déçues, ne sont que très rarement évoquées face à leurs parents. Souvent même, l'idée de pouvoir poser certaines questions à leurs parents ne leur est même pas venue à l'esprit, ou encore, ils estiment impossible d'être entendus dans ce qu'ils ont confiés à l'analyste, et cela les remplit de crainte ¹⁶.

A quoi renvoient-elles, ces questions ? A ce qui peut bien tenir entre un homme et une femme. Toujours. A ce que c'est un homme, une femme et comment ça se soutient, de son sexe propre. Rien de moins !

(41) Questions sans réponses évidemment, mais qui vont s'aborder par la bande, si j'ose dire : « J'en ai marre de t'entendre parler tout le temps de ton père » dit un fils à son père..., à quoi on pourrait bien dire : j'ai envie que tu t'autorises à penser de toi-même, j'ai envie que tu me dises qu'on peut - comme garçon - être différent de son père, j'ai envie que tu t'autorises à aimer une femme différente de la femme de ton père, j'ai envie que tu m'autorises à aimer une femme différente de la femme de mon père. De l'autorité à l'autorisation..., du symptôme au sinthome...

A charge pour les parents de pouvoir témoigner chacun que quelque chose existe, ex-siste de cela, pour chacun et pour le couple, et encore pour ce dernier que cela ait au moins existé.

A charge pour l'adolescent à ce moment d'en faire son lot ou non ¹⁷, à charge aussi pour lui à ce moment de s'autoriser à s'énoncer, dans une analyse, de temps en temps, dans la vie surtout.

¹⁶ Crainte de ne pas être entendus, certes, mais aussi et peut-être surtout de l'être et d'avoir à faire face à l'impuissance du père. Somme toute, les sentiments de révolte, la délinquance, la désobéissance, l'arnaque, le mensonge, le vol autant que l'inhibition, la pseudo-débilité ou le cafard ne constituent aucunement des remises en cause des parents, puisqu'ils sous-tendent toujours qu'il y aurait un père qui - s'il le voulait - pourrait user de cette puissance pour arranger le mal-être dont je suis l'esclave. Que du contraire donc, ils participent du fantasme imaginaire collectif que le père tiendrait bon, si tel était son bon plaisir.

¹⁷ Aussi bien dans le sens du baluchon qu'on emporte avec soi, que dans le sens d'en faire ce qu'on peut.

Christian Robin, dans un recueil d'entretiens nommé *La Merveille et l'Obscur*¹⁸ parle d'un livre de **Rilke**, un poème qui lui apparaît comme la manifestation de sa vie future dans sa vie d'adolescent d'alors :

*Parfois, le soir, quelqu'un se lève du repas
il sort et il s'en va, s'en va,
parce qu'à l'Orient monte une église.*

Et tel un mort, ses enfants le bénissent.

*Et cet autre, qui meurt en sa maison
reste là, dans la table et dans le verre ;
si bien que les enfants partent, et vers
cette église qu'il oubliait, un jour, s'en vont.*

Poème qui fait pour moi résonance à cette parole d'adolescent en même temps qu'à l'injonction de ne pas céder sur son désir, quand bien même il fera courir. Qui surtout indique à suffisance que c'est à cette condition que le fils ou la fille peuvent s'autoriser à autre chose qu'à la répétition du symptôme.

(42)Ce n'est effectivement que tel un mort - et j'avais avant de le barrer fait le lapsus d'écrire : « tel un mot » - que trace subsiste ; mort à quoi sinon au signifiant.

Qu'il y ait trace de mots, du côté du père, sur ce désir, voilà qui vaut préliminaire. Préliminaire comme entretiens préliminaires - dussent-ils durer deux ans -, pré-liminaires surtout de cette entrée dans la vie qui s'appelle sortie. Il sort, et il s'en va, s'en va...

¹⁸Ed. Paroles d'Aube, 1992 ; c'est moi qui souligne.